



marque achete en destockage

Par **basekou**, le **20/01/2010** à **18:57**

Bonjour, rnje le projet d'ouvrere une boutique de vetement pour enfantsrndes fin de serie achete chez les grossiste destockeur est ce que je le droit de vendre ce produit ? etane donnè que je ne travaille pas directement avec le marque et que je vendra beaucoup moin chere .quelle son le risque merci de me repondrerndevuiller agree mes salutation les olus sincere